



Workshop avec Alaric Garnier, installation lors des Journées Portes Ouvertes de l'isdat, mars 2017 © Franck Alix.

# Rejoignez le cercle de nos partenaires

Versez votre taxe d'apprentissage au profit de l'enseignement supérieur public et de la jeune création en art, design, design graphique, musique et danse.



Journées Portes Ouvertes de l'isdaT, février 2019 © Franck Alix.



Journées Portes Ouvertes de l'isdaT, février 2019 © Franck Alix.



Journées Portes Ouvertes de l'isdaT, mars 2016 © Franck Alix.



Masterclass avec Hervé Rumeau, décembre 2017 © isdaT.



Journées Portes Ouvertes de l'isdaT, février 2019 © Franck Alix.



Juliette Flécheux, DNSEP design graphique, juin 2018 © Franck Alix.



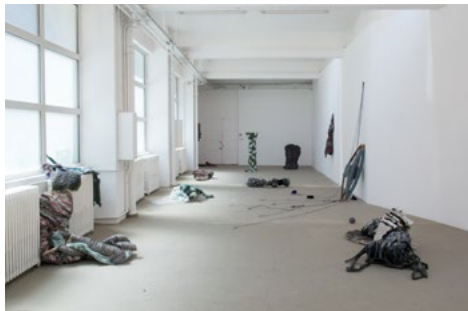
Journées Portes Ouvertes de l'isdaT, février 2019 © Franck Alix.



Soulèvement, chorégraphie de Pierre Rigal, JPO mars 2018 © Franck Alix.



Fonds ancien, bibliothèque de l'isdaT.



Amanda Fort, DNSEP art, juin 2018 © Franck Alix.



Charlotte Frison, DNSEP design, juin 2018 © Franck Alix.



Nuit des étudiants, musée des Augustins, avril 2018 © isdaT.



La Dent Creuse, récupérathèque de l'isdaT.



L'Usine à dessins, cours adultes, JPO février 2019 © Franck Alix.



Atelier de danse jazz, JPO février 2019 © Franck Alix.

**L'isdaT – institut supérieur des arts de Toulouse est un établissement public d'enseignement supérieur dédié aux arts plastiques, au design, au design graphique, à la musique et à la danse.**

Chaque spécialité donne lieu à des enseignements et à des diplômes spécifiques et peut faire naître, selon les projets et les cursus, des collaborations. Formation initiale, formation continue, cours ouverts à tous les publics et aux amateur·trices, l'ensemble de nos formations répond à l'importance sociale et éducative de développer la création et la transmission dans notre société en pleine mutation.

Les futur·es auteur·trices, interprètes et enseignant·es trouveront à l'isdaT des cursus spécialisés en musique, danse, design, design graphique et arts plastiques, dans un équilibre entre pratique et mise en contexte culturelle et théorique, permettant ainsi aux étudiant·es d'être outillé·es pour s'épanouir et s'insérer dans la vie professionnelle et sociale.

L'isdaT affirme aussi l'importance des pratiques collaboratives et interdisciplinaires dans le déploiement des savoirs et savoir-faire de plus en plus mobilisés dans les cultures contemporaines.

Les créateur·trices sont de plus en plus amené·es à « faire eux-mêmes » mais aussi à « savoir faire avec d'autres », quelles que soient leurs pratiques. Cette approche collaborative se développe au sein de nos formations et donne lieu dès 2019-2020 à une formation expérimentale, Le Labo, basée sur une pédagogie de projets artistiques associant des pratiques diverses.

L'isdaT s'inscrit dans un vaste réseau local, national et international qui lui donne une grande capacité de partenariats, et offre ainsi aux étudiant·es un ancrage et une mobilité de première importance. Avec les cours extérieurs, l'isdaT permet à toutes les personnes de tous les âges de pratiquer et de se perfectionner dans le champ des arts plastiques. Par ailleurs, l'isdaT propose de la formation continue principalement dans les domaines de la musique et de la danse, et projette de développer de nouvelles offres dans les autres domaines. En évoluant, l'isdaT prépare ses étudiant·es aux métiers et aux enjeux de demain, tout en étant fortement ancré dans sa riche histoire.

L'institut est situé en bord de Garonne dans le centre historique de la Ville de Toulouse qui jouit d'une très forte attractivité associée au rang de 4<sup>e</sup> ville étudiante avec plus de 100 000 étudiants et à sa première place au classement 2019 de l'Étudiant des « villes où il fait bon étudier ». Foisonnante sur le plan artistique, elle offre à ses étudiants une multiplicité de lieux ressources, salles de concerts, spectacles, festivals, expositions...

En 2016, l'isdaT est devenu membre associé de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

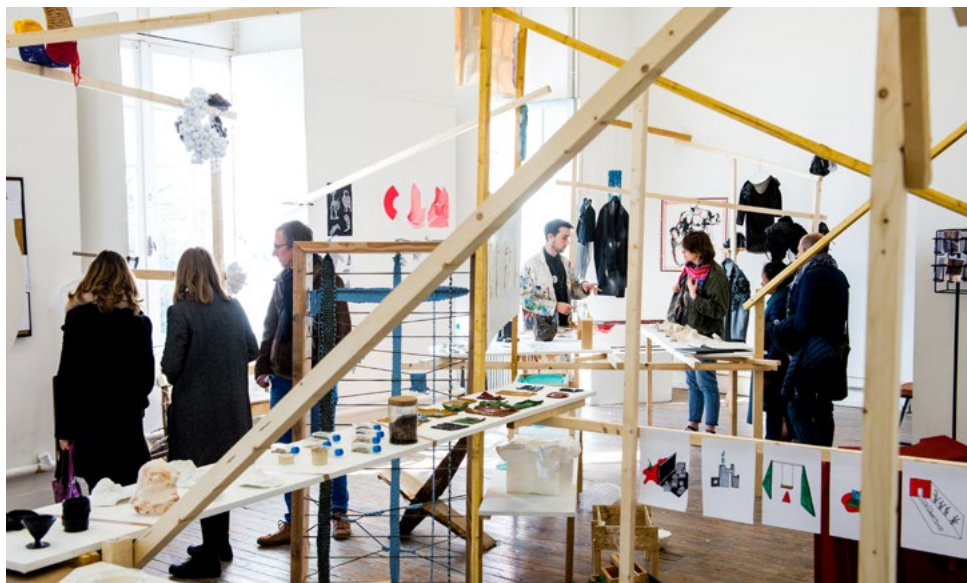
**L'institut supérieur des arts de Toulouse forme environ 500 étudiants par an.**

**Cursus offerts en musique et danse :**

- Préparation à l'examen d'aptitude technique (EAT) en danse, 1 an ;
- Diplôme d'État (DE) de professeur de danse, bac +2 ;
- Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), bac +3 ;
- Master orgue, bac +5.

**Cursus en art, design et design graphique :**

- Diplôme national d'arts (DNA), licence, bac +3 ;
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), master II, bac +5.



Journées Portes Ouvertes de l'isdaT, février 2019 © Franck Alix.



La Percu'Ose, concert à l'auditorium Saint-Pierre des Cuisines, février 2019 © Franck Alix.

Véritable laboratoire de talents au cœur de Toulouse, l'institut supérieur des arts de Toulouse forme des artistes, créatrices et créateurs dans plusieurs domaines, faisant de cet établissement d'enseignement supérieur public un lieu unique en France de dialogue artistique et pédagogique.

La taxe d'apprentissage permet à l'isdaT de renforcer ses activités de développement pédagogique et de maintenir un haut niveau d'enseignement multidisciplinaire pour les étudiants.

#### **Qui doit s'acquitter de la taxe d'apprentissage ?**

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par toute entreprise. Elle est égale à 0,68% de la masse salariale de l'entreprise.

Le produit de la taxe d'apprentissage est divisé en deux parts :

- 87% financent les formations par apprentissage ;
- 13% financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage. Il s'agit de la part « hors quota » que l'entreprise peut verser aux établissements de son choix.

#### **Comment verser la taxe d'apprentissage ?**

Chaque entreprise choisit librement les établissements auxquels elle souhaite verser cette part hors quota de la taxe d'apprentissage et leur adresse directement son versement.

L'isdaT, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, est habilité à recevoir une partie de la taxe d'apprentissage dont votre entreprise doit s'acquitter. Son code UAI est **0310144N**.

En vertu de la nouvelle réglementation, il convient d'adresser votre versement par chèque avant le 1<sup>er</sup> mars 2020, libellé à l'ordre de l'institut supérieur des arts de Toulouse, par voie postale :  
institut supérieur des arts de Toulouse  
Service comptabilité – Taxe d'apprentissage  
5 quai de la Daurade  
31000 Toulouse.

Votre société intégrera ainsi un cercle d'entreprises soucieuses de participer au développement des talents de demain, source du rayonnement de Toulouse et sa région.

Les entreprises engagées à nos côtés en 2019 (liste non exhaustive) :

- ✗ MAIF
- ✗ CIC Habitat
- ✗ Librairie des Abattoirs
- ✗ Tisséo
- ✗ Voltex
- ✗ Zoom Production
- ✗ Combo
- ✗ Agoravita
- ✗ Axidoc
- ✗ Les bois de la Vallée du Job
- ✗ Turbines\*
- ✗ SEIREB SOLUTIONS

#### **Contact entreprises :**

**Alain Gonzalez**  
directeur administratif et financier  
+33 (0)5 31 47 12 37  
alain.gonzalez@isdat.fr